

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Organiser son intervention de maçonnerie sur le patrimoine bâti ancien			
Préparation de l'intervention	Préparer l'intervention sur le plan patrimonial, matériel, logistique et sécuritaire , à partir des consignes écrites ou orales, afin de garantir le bon déroulement de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire illustré ▪ Epreuve pratique ▪ Entretien avec le jury 	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs et les conditions de réalisation de l'intervention sont analysés à partir des instructions de la hiérarchie. Si certaines informations sont manquantes, elles sont demandées au chef de chantier. - Les modes opératoires et l'ordre chronologique des opérations sont identifiés en lien avec l'environnement de l'intervention. - Les principes et les méthodes du cadre légal patrimonial sont pris en compte en lien avec l'environnement de l'intervention. - L'état sanitaire du bâti est analysé et l'inventaire des désordres et pathologies est effectué en lien avec l'environnement de l'intervention. - L'inventaire des moyens matériels à mobiliser est vérifiée à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie. - Les conditionnements et les modes de livraison adaptés sont définis. Le stockage de l'approvisionnement est organisé, et l'évacuation des gravats est prévue. - Le comportement et la présentation véhiculent une image professionnelle et adaptée à l'environnement. - Le comportement du candidat avec les clients est conforme aux attentes du client. - L'écoute des contraintes et des besoins exprimés par les autres acteurs du chantier est rigoureuse. Le dialogue avec l'ensemble des acteurs du chantier est permanent. - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Les règles de sécurité sont transmises aux personnes concernées par l'intervention. - En cas de non-conformités (anomalies ou situations à risque), le responsable hiérarchique est alerté dès que possible avec les moyens de communication disponibles et le client également.

	<p>Baliser les aires de chantier, en mettant en place les dispositifs de signalisation et de sécurité du chantier, afin de garantir des travaux en toute sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - La reconnaissance du chantier est effectuée et comprend l'identification des accès et des éléments de sécurité. - Les installations fixes de chantier sont mises en place. - Une vérification du contrôle technique des matériels est effectuée. - Les moyens de balisage, de protection collective et de sécurisation adaptés sont déployés conformément aux réglementations en vigueur, et aux consignes du responsable hiérarchique. - La zone de travail comprenant l'échafaudage est balisée et protégée. Les consignes de sécurité sont affichées sur l'échafaudage. - Les éventuels éléments non-conformes par rapport aux consignes orales ou écrites sont identifiés. - L'accès à la zone de travail est sécurisé afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des intervenants sur le chantier. - En cas de problème rencontré, le responsable hiérarchique est alerté dès que possible avec les moyens de communication disponibles.
	<p>Monter des échafaudages standards de pieds, volants ou à bascule, selon le plan ou la notice de montage afin d'assurer la sécurité de l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - L'échafaudage est monté conformément à la notice technique et au plan d'installation. - Les points d'ancrages définis par le fabricant sont identifiés par le candidat. - Des aires de travail et des accessoires spécifiques (franchissements d'obstacles, passages et moyens de protection,) sont mis en place sur l'échafaudage. - Les moyens de levage (treuil, poulie...) et les éléments stabilisateurs (étais, cintres...) sont mis en place. - Durant l'assemblage de l'échafaudage, le dialogue est permanent entre les membres de l'équipe. - En cas d'anomalies durant le montage, les risques sont prévus et anticipés dans le cadre strict des règles de sécurité.
<p>Clôture de l'intervention</p>	<p>Ranger le matériel sur le chantier, en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle sont portés (chaussures, gants, lunettes et casques). - Le matériel est trié puis rangé de manière ordonnée et logique en fonction du poids des différentes charges et dans le respect des consignes instructions transmises par le responsable hiérarchique. - Les signes d'usure ou de défaillance du matériel sont détectés. Le matériel défaillant est identifié et isolé. - Le matériel est rangé selon les consignes. - En cas de problème rencontré (matériel abîmé, problème de stockage...), le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.

Nettoyer la zone de travail,
dans le respect des
instructions, afin de garantir la
continuité des activités sur la
zone à la clôture du chantier

- Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions sont prévus et portés.
- La zone de travail est restituée parfaitement nettoyée et rangée.
- Les règles de traitement des différents déchets sont appliquées. Les matériaux réutilisables et de substitution sont triés. Les gravois sont évacués.
- L'ensemble des éléments déplacés dans le cadre de l'intervention sont repositionnés correctement.
- L'information de clôture de chantier est transmise aux acteurs environnants une fois la zone de travail nettoyée.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Réaliser, en sécurité et selon les règles professionnelles, des travaux de maçonnerie sur le patrimoine bâti ancien			
Réalisation des travaux de maçonnerie dans le bâti ancien	Bâtir des murs en maçonnerie de moellons de pierres brutes, briques ou terre , dans le respect des techniques de fabrication et de mise en œuvre, afin de préserver le bâti ancien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire illustré ▪ Epreuve pratique ▪ Entretien avec le jury 	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Un diagnostic préalable est établi en lien avec l'environnement de l'intervention. - Un relevé de l'ouvrage existant est réalisé (relevés, dessins des parties d'ouvrages ou d'éléments susceptibles d'être remplacés ou restaurés). - Les tracés de base sont réalisés afin de participer à la réalisation des implantations, des coffrages, des protections diverses. Les traçages complémentaires sont réalisés si besoin en amont des travaux de maçonnerie. - Les matériaux et matériels traditionnels compatibles sont identifiés. - Les travaux de démolition nécessaires ainsi que les percements simples d'ouvertures, de dalles et d'éléments porteurs sont réalisés dans le respect des consignes. - Les techniques de fabrication et de mise en œuvre de coffrages traditionnels simples ou complexes sont appliquées. - Le travail est réalisé à sec sans mortier afin de permettre l'adaptabilité et la compréhension de fond qui permettra l'intégration des principes de base à la pierre sèche et moellon. - La technique de la gypserie (réalisation et de restauration du décor en plâtre) est maîtrisée. - Les différentes règles d'appareillages nécessaires à la réalisation des ouvrages en pierre de taille, en moellon, en terre cuite sont appliquées. - Un autocontrôle est effectué en cours de réalisation des travaux (contrôles techniques en cours d'exécution notamment : matériaux, fabrication de matériaux sur chantier, conformité aux plans...). - Les techniques de confortement de maçonneries anciennes par l'injection (coulinage et renforcement des maçonneries, couture des fissures, consolidation, injection) sont maîtrisées. - En cas de problème lors des travaux, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise par le candidat. - Un dialogue régulier est entretenu avec les autres intervenants du chantier et de l'équipe pour informer du déroulement de l'opération.

	<p>Reprendre en sous-œuvre, en matériaux traditionnels ou éléments structurants, afin de garantir la stabilité du bâtiment.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic et les investigations préalables sont effectués - Les fondations et les structures existantes sont identifiées. - Les travaux de renforcement ou de réparation préalable sont entrepris - La restructuration de l'ouvrage : augmentation des charges et des portées est maîtrisée. - L'évaluation du sol, de la variation de la nappe est effectuée. - La vérification des paramètres de l'ouvrage est effectuée. - En cas de problème lors des travaux, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise par le candidat. - Un dialogue régulier est entretenu avec les autres intervenants du chantier et de l'équipe pour informer du déroulement de l'opération.
	<p>Réaliser des escaliers sur voûte sarrasine, tout en veillant à utiliser les matériaux adaptés et à garantir la stabilité du support, afin de répondre aux besoins des clients</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le client est conseillé et sensibilisé. - L'adaptation au contexte est garantie ainsi que la prise en compte des contraintes du bâti éventuelles. - Les différents types d'escalier (sur voûte sarrasine : Catalan, Algérien, Parisien) sont proposés. - Les tracés d'épures sur mur d'echiffre et au sol sont réalisés. - La taille des briques est préparée. - Le gâchage du plâtre suivant son emploi est mis en œuvre. - La conception et la mise en œuvre sont maîtrisées en tenant compte des contraintes identifiées et respectueuse du bâti ancien. - Les méthodes de calcul et les tracés de herse de balancement sont réalisés. - En cas de problème lors des travaux, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise par le candidat. - Un dialogue régulier est entretenu avec les autres intervenants du chantier et de l'équipe pour informer du déroulement de l'opération.

	<p>Réaliser des sols en pierres sèches (calades), dans le respect des consignes transmises et des besoins des clients afin de respecter les mises en œuvre traditionnelle.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic préalable à l'intervention est effectué pour évaluer l'état du sol. - Le conseil au client pour évaluer les possibilités de mise en œuvre traditionnelle et l'intérêt de la technique est proposé. - Les différentes mises en œuvre : pierres sèches, moellons, galets, terre cuite, simple ou décorative, formes de pentes) sont maîtrisées. - La réparation et l'entretien des sols en pierres sèches sont assurés. - La mise en œuvre (pose, calage, remplissage) est réalisée. - En cas de problèmes dans la réalisation, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise.
	<p>Réaliser des ouvrages simples en pierre de taille dans le respect des consignes transmises et des besoins des clients afin de préserver le bâti ancien.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - La reconnaissance de la pierre est maîtrisée. - Le diagnostic de la pierre est préconisé. - Les altérations et/ou pathologies sont identifiées. - Les tracés, triangles, cercles, raccordement de courbes sont effectués. - Les tracés d'ouvertures (plein cintre surbaissé, anses de panier, arc rampant, ogives) sont effectués. - Le matériel et les matériaux nécessaires à la réalisation de la taille sont préparés. - La taille du parpaing est maîtrisée. - La taille de la moulure est maîtrisée. - L'appareillage des ouvertures : plates-bandes (tas de charge, ressaut, harpe ...), ouvertures courbes, marquage des pierres sont maîtrisés. - En cas de problème lors des travaux, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise par le candidat. - Un dialogue régulier est entretenu avec les autres intervenants du chantier et de l'équipe pour informer du déroulement de l'opération.

<p>Réalisation des finitions sur bâti ancien</p>	<p>Réaliser des enduits traditionnels à la chaux en bâti ancien, tout en respectant les consignes transmises, afin de diagnostiquer les pathologies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic préalable à l'intervention est effectué pour évaluer le support. - L'inventaire des pathologies éventuelles est dressé - Les mesures de réfections sont proposées - Les principaux liants utilisés dans le bâti ainsi que leurs éléments de différenciation sont identifiés - La préparation du support recevant l'enduit est mise en œuvre. - Le conseil au client est effectué. - La formulation des principaux enduits est maîtrisée. - Les liants et les agrégats sont utilisés. - La formulation des laits de chaux est effectuée. - Les différentes finitions d'enduits sont proposées. - La répartition des tâches entre les membres de l'équipe est appropriée. Le dialogue est permanent sur le chantier notamment sur des aspects techniques et sécuritaires. - En cas de problème dans la réalisation du revêtement, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise par le candidat.
	<p>Réaliser des enduits de terre en bâti ancien, des mortiers et bétons de chanvre, tout en respectant les consignes, afin d'effectuer les finitions et l'entretien du bâti ancien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic préalable à l'intervention est effectué pour évaluer le support. - Le conseil au client pour évaluer les possibilités de mise en œuvre traditionnelle est proposé. - Les règles professionnelles des mortiers et bétons de chanvre en vigueur sont connues. - La préparation du support est effectuée. - L'application du mortier de terre est maîtrisée. - La mise en œuvre du chanvre est maîtrisée. - Les matériaux sont identifiés. - Les déboursés, le calcul des prix est maîtrisé. - En cas de problèmes dans la réalisation, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Réaliser, en sécurité et selon les règles professionnelles, des travaux annexes sur le patrimoine bâti ancien			
Réalisation des charpentes traditionnelles sur le bâti ancien	Réaliser des couvertures et charpentes tout en traitant les surfaces afin de respecter la mise en œuvre traditionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire illustré ▪ Epreuve pratique ▪ Entretien avec le jury 	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic préalable à l'intervention est effectué pour évaluer l'état de la charpente. - Le conseil au client pour évaluer les possibilités de mise en œuvre traditionnelle et l'intérêt de la technique est proposé. - Le traitement des surfaces est effectué. - Le traitement traditionnel des arêtiers, des faîtages, des égouts, des rives est maîtrisé. - L'isolation et la ventilation de la toiture sont maîtrisées. - Le traitement des lucarnes, outeaux, châssis de toit est maîtrisé. - Le traitement traditionnel des souches de cheminée (solin et chapeau) est maîtrisé. - Le traitement des surfaces (mousses, nettoyage, patines et vieillissement...) est maîtrisé. - Les systèmes d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, chéneaux, zinguerie, cuivrierie...) est installé. - La maîtrise des ouvrages spécifiques (épis de faîtage, girouettes...) est assurée. - Le remplacement d'une pièce identique avec bois de récupération de section semblable avec même assemblage d'une charpente (toit, mur...) est maîtrisé. - La consolidation des bois par injection de résines est proposée. - En cas de problème dans la réalisation, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise.
	Remplacer et consolider les éléments de la charpente dans le respect des consignes transmises afin de préserver les principales caractéristiques de bâti ancien.		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic préalable à l'intervention est effectué pour évaluer l'état de la charpente. - Le conseil au client pour évaluer les possibilités de mise en œuvre traditionnelle et l'intérêt de la technique est proposé. - Le traitement des surfaces est effectué. - Le traitement traditionnel des arêtiers, des faîtages, des égouts, des rives est maîtrisé. - L'isolation et la ventilation de la toiture sont maîtrisées. - Le traitement des lucarnes, outeaux, châssis de toit est maîtrisé. - Le traitement traditionnel des souches de cheminée (solin et chapeau) est maîtrisé.

			<ul style="list-style-type: none"> - Le traitement des surfaces (mousses, nettoyage, patines et vieillissement...) est maîtrisé. - Les systèmes d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, chéneaux, zinguerie, cuivrierie...) est installé. - La maîtrise des ouvrages spécifiques (épis de faitage, girouettes...) est assurée. - Le remplacement d'une pièce identique avec bois de récupération de section semblable avec même assemblage d'une charpente (toit, mur...) est maîtrisé. - La consolidation des bois par injection de résines est proposée. - En cas de problème dans la réalisation, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise.
Restauration et conservation des menuiseries anciennes sur le bâti ancien	<p>Restaurer les menuiseries anciennes sur le bâti ancien dans le respect des techniques traditionnelle afin de respecter l'identité du bâti.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic et l'identification des menuiseries préalable à l'intervention sont effectués. - Le conseil au client pour évaluer les possibilités de conservation, de restauration ou de remplacement des menuiseries est proposé. - Les différentes techniques de nettoyage, de décapage, de lustrage, et de préparation des surfaces sont proposées - En cas de problème dans la réalisation, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise.
	<p>Appliquer les techniques de finition traditionnelles des menuiseries compatibles avec les matériaux du bâti ancien afin de garantir la conservation des menuiseries anciennes.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention et aux conditions (chaussures, gants, lunettes et casques) sont portés. - Le diagnostic et l'identification des menuiseries préalable à l'intervention sont effectués. - Le conseil au client pour évaluer les possibilités de conservation, de restauration ou de remplacement des menuiseries est proposé. - La mise en œuvre des techniques de finition adaptée selon le type de menuiserie à protéger est maîtrisée. - Les différents types de finition sont maîtrisés. - En cas de problème dans la réalisation, le responsable du chantier est immédiatement alerté. Le problème est expliqué de manière précise.